Union Départementale des Syndicats
CGT-FORCE OUVRIERE
du Puy de Dôme
38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand
04 73 92 30 33 – Fax : 04 73 90 62 66
Email : udfo63@wanadoo.fr ou fbochard@wanadoo.fr

Pour nos droits, nos libertés, nos revendications...

Tous au MEETING revendicatif

FORCE OUVRIÈRE

Mardi 6 juillet 2021 à 17h30

Espace Multimédia Georges Conchon

(3 rue Léo Lagrange à Clermont-Fd)

Pour nos emplois, nos salaires,
nos droits et nos libertés
Pour le retrait des réformes des retraites
et de l'assurance chômage,

Préparons-nous à l'action et à la grève interprofessionnelle !

Le gouvernement et le patronat utilisent la crise sanitaire pour remettre en cause les droits et les acquis sociaux des travailleurs...
Dans tous les secteurs d'activité, les salariés résistent et revendiquent !

Des militants FO de différents secteurs (métallurgie, santé, grande distribution, enseignement, action sociale, collectivités territoriales, ...) prendront la parole pour en témoigner !

Confédération Générale du Travail

FO Puy de Dôme

Pour nos droits, nos libertés, nos revendications, rassemblons-nous pour préparer l'action et la grève interprofessionnelle

Depuis le début de la pandémie, pour les patrons, c'est « open bar » : la fortune des milliardaires français a augmenté de 170 milliards d'euros (+40%), les 40 entreprises les plus riches de France (CAC 40) ont versé 36 milliards d'euros à leurs actionnaires, 450 milliards d'aides publiques aux entreprises ont été distribués.

Pour les salariés, c'est la galère : 200 000 chômeurs en plus, plans de licenciements collectifs, de suppressions d'emplois, de restructuration, de baisse des salaires, des milliers de lits d'hôpitaux fermés, suppressions d'emplois dans l'enseignement et dans tous les services publics, offensive allonger pour allonger le temps de travail dans les collectivités territoriales…

Les libertés sont bafouées. Les décrets sur le fichage, la loi « séparatisme » et la loi sécurité globale (dont FO exige l'abrogation) s'en prennent aux libertés syndicales et au droit de manifester. Les droits des représentants syndicaux sont remis en cause, la répression s'accentue.

Le gouvernement en profite pour multiplier les attaques contre les droits collectifs : réforme de l'assurance chômage qui réduit les droits des demandeurs d'emplois, loi « 4 D » qui installe l'inégalité des droits, loi de transformation de la Fonction Publique qui remet en cause les statuts et les garanties, dans le privé remise en cause des droits à congés, du repos hebdomadaire le dimanche au nom de l'état d'urgence…

Et depuis quelques semaines, **le gouvernement prétend relancer son projet de réforme des retraites !**

Mais FO RATP (syndicat majoritaire) et FO Cheminots lui ont déjà répondu dans un communiqué commun : *« Nous sommes prêts au combat ! (…). Si la résistance des salariés (au premier rang desquels ceux de la RATP et de la SNCF) a définitivement enterré le projet de retraite par points de l'aveu même du président,* ***nous n'accepterons pour autant ni allongement de la durée de cotisation, ni recul de l'âge de départ, ni la suppression des régimes spéciaux****, mesure purement démagogique visant à diviser pour mieux régner ! (…).* ***Comme ils l'ont fait en décembre 2019 et janvier 2020, les cheminots et les salariés de la RATP sont prêts au combat !*** *»*

Les salariés de la RATP et les cheminots ont raison… comme ont raison de résister les salariés qui, dans tous les secteurs, se mobilisent par les grèves, les rassemblements et les manifestations : hôpitaux, enseignement, AESH, ADAPEI, Territoriaux, Auchan, La Poste, spectacle, retraités…

Avec le Comité Confédéral National de FORCE OUVRIERE réuni les 27 et 28 mai , l'UD FO du Puy de Dôme affirme :

« **L'heure est à la préparation du rapport de force et à la mobilisation** pour faire valoir les revendications à commencer par l'exigence de **levée de l'état d'urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés**. Le CCN donne mandat au bureau confédéral de porter urgemment et solennellement cette exigence auprès du gouvernement.

Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, **la grève interprofessionnelle** s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des **pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines**.

Le CCN réaffirme que Force Ouvrière est prête à **l'action commune** sur ses revendications. »

Dès maintenant, réunissons-nous, mobilisons-nous…

préparons l'action et la grève interprofessionnelle !

MEETING revendicatif FORCE OUVRIÈRE

Mardi 6 juillet 2021 à 17h30 Espace Multimédia Georges Conchon

(3 rue Léo Lagrange à Clermont-Ferrand)